

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Centrale hydroélectrique de l'Embruneraie sur le torrent Le Pleynet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Force Hydroélectrique de l'Embruneraie - FHYE

Nom, prénom et qualité de la personne

William DUFOUR, Directeur Général

habilitée à représenter la personne morale

Estelle YCART, Directeur Général

RCS / SIRET

8 8 2 3 2 9 2 8 7 0 0 0 1 6

Forme juridique

SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
29° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique.	Nouvelles installations d'une puissance maximale brute totale inférieure ou égale à 4,5 MW.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire une centrale hydroélectrique sur le torrent du Pleynet, au lieu-dit Fond de France, à environ 140 mètres en amont de la route départementale D525A à la cote 1 098,30 mNGF.

La prise d'eau se situera sur le torrent du Pleynet à la cote 1 317,00 mNGF et à environ 380 mètres en aval du pont du lieu-dit l'Embruneraie.

Aucun travaux de démolition ne sont prévus.

L'ensemble du projet est situé sur la commune du Haut-Bréda (38580).

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la production d'énergie renouvelable. La centrale aura une puissance électrique nette de 997 kW pour une hauteur de chute brute de 218,70 m.

Sa production annuelle sera de l'ordre de 4 200 MWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 500 foyers (source ADEME).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet de centrale hydroélectrique comprend la construction d'une prise d'eau, d'une conduite forcée de 1890m de long enterrée sous la piste forestière existante et d'un bâtiment abritant la centrale de production. L'usine sera raccordée électriquement en souterrain sur environ 500 m, jusqu'au poste HTA du lieu-dit Fond de France.

L'ensemble du chantier se déroulera sur 8 mois, hors période hivernale. Les ouvrages sont répartis sur 6 lots qui pourront être réalisés en parallèle par des équipes différentes :

Lot 1 : prise d'eau / Lot 2 : vantellerie / Lot 3 : conduite forcée / Lot 4 : groupe turbo-alternateur / Lot 5 : bâtiment-usine / Lot 6 : équipements électriques

La construction de la prise d'eau se fera en 2 phases : la mise en place d'un merlon permettra de laisser librement s'écouler le torrent du Pleynet, d'abord en rive gauche pour réaliser le dessableur, le plan de grilles et l'ouvrage de mise en charge puis en rive droite pour la construction du mur-barrage.

La conduite forcée (DN600) sera enterrée sur tout son linéaire. 94% de cette conduite sera enterré sous la route forestière existante. Les 6% restant seront enterrés sous les terrains d'approche de l'usine, entre la route forestière et le Pleynet. La tranchée de pose sera réalisée au fur et à mesure. Les tronçons de conduite de 12 m de long chacun, seront posés successivement sur un lit de pose puis soudés entre eux. La tranchée sera refermée à l'avancement.

Le bâtiment-usine, d'une surface de 104m<sup>2</sup>, sera implanté sur une parcelle propriété du Maître d'Ouvrage.

A noter que la communauté de communes du Grésivaudan réalisera ses travaux de canalisation du rejet de la station du Pleynet en même temps que les travaux de pose de la conduite forcée de l'Embruneraie afin de minimiser l'impact des travaux.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale hydroélectrique de l'Embruneraie fonctionnera exclusivement au fil de l'eau. Elle sera pilotée par un automate programmable qui collecte les informations de capteurs positionnés à la prise d'eau et à l'usine sur tous les organes le nécessitant. Il assurera une régulation de niveau permettant d'adapter le débit turbiné au débit du Pleynet et transmettra toutes les alarmes à l'équipe d'exploitation et de maintenance.

L'exploitation sera confiée à la société spécialisée Hydronnov.

Un gardien sera employé sur place pour assurer une surveillance régulière et répondre rapidement aux anomalies. Il s'assurera de la bonne restitution du débit réservé et du respect du règlement d'eau. Il pourra assurer l'ouverture des organes de dessablage à la prise d'eau lorsque nécessaire et lorsque les conditions idoines seront réunies.

Une équipe basée à Caluire et Cuire (69) assurera le contrôle de l'installation à distance via l'automate ainsi que la maintenance préventive et curative.

En période de crues, la centrale sera mise en sécurité par le gardien.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure administrative d'autorisation au titre de l'article R214-6 du code de l'Environnement. Cette procédure inclue une étude d'incidence. Elle sera déposée auprès de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Un permis de construire sera déposé auprès de la Mairie du Haut-Bréda pour la construction du bâtiment-usine.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur de chute brute	218,70 m
Longueur du tronçon court-circuité	1920 m
Module estimé à la prise d'eau	502 L/s
Débit minimum réglementaire à maintenir dans le tronçon court-circuité	50 L/s (10% du module)
Débit turbiné	570 L/s
Puissance maximale brute	1201 kW
Puissance maximale nette délivrée au réseau	997 kW
Production d'énergie théorique escomptée par an	4200 MWh/an

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit Fond de France  
Commune du Haut-Bréda 38580

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 5° 16' 43" N Lat. 06° 04' 23" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble du projet est inclus : - dans une ZNIEFF de type 2 (n°820031917) dite "Massif de Belledonne et Chaîne des Hurtières" d'une superficie de 72 402 ha - dans une ZNIEFF de type 1 (n°820031902) dite "Montagne du Gleyzin" d'une superficie de 430 ha
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone de montagne au titre de la loi d 9 janvier 1985
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau du torrent le Pleynet est déviée puis restituée intégralement. Longueur du tronçon court-circuité : 1920 m
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un seuil en rivière  Modification de l'hydrologie dans le tronçon court-circuité  état des lieux de la biodiversité existante en annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risques détaillés dans l'état des lieux donné en annexe 7 : - retrait/gonflement argile : risque faible - risque avalanches : non concerné - inondation : risque faible - radon : risque fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase chantier
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit temporaire en phase chantier Bruit de la turbine en phase d'exploitation. L'usine se trouve à 100 m de l'habitation la plus proche, sur l'autre rive du torrent. L'usine respectera la réglementation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Cumul positif avec la communauté de communes du Grésivaudan : la réalisation des travaux de l'aménagement hydroélectrique concomitamment avec les travaux de canalisation du rejet de la station du Pleyne optimise l'impact environnemental et le temps de travaux. cf §6.4

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La STEP de la station du Pleynet n'est plus aux normes depuis les années 80. La communauté de communes du Grésivaudan est mise en demeure par la DDT de se mettre en conformité. Le projet de la communauté de communes est de tuber les eaux usées de la station jusqu'au lieu-dit Fond de France où sera construite une nouvelle STEP. Le tracé de la conduite d'eau usée suit en grande partie le tracé de la conduite forcée du projet. FHYE et la communauté de communes se sont rapprochés pour réaliser le chantier en même temps. Cela limite les nuisances des chantiers en réalisant les travaux en une fois au lieu de deux.

L'aménagement est conçu pour minimiser les nuisances sur le milieu:

- positionnement de la prise d'eau en aval d'une zone humide alors que le projet initial la plaçait en amont
- plan de grilles fines (espacement 20mm) : pas de mortalité à la dévalaison
- retenue de faible surface : 126 m<sup>2</sup> et faible volume : 64 m<sup>3</sup>
- organes de chasse et consignes d'exploitations associées : transit sédimentaire assuré
- plan de grilles en aval du dessableur ce qui éloigne le plan de grilles des berges : pas de risque pour les batraciens
- maintien d'un débit réservé dans le tronçon court-circuité
- conduite enterré sous la route forestière existante : très faible surface déboisée

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La notice environnementale réalisée par le bureau d'étude EC'Eau en annexe 7 montre que :

- la population de truites fario est très faible et les frayères potentielles en amont sont peu étendues
- le Pleynet n'est pas classé ni en Liste 1, ni en Liste 2, ni en réservoir biologique
- pas d'espèces remarquables et patrimoniales sur le site bien qu'on note la présence d'espèces protégées communes (truite, grenouille, cincle et bergeronnette)
- pas d'atteinte notable sur des habitats naturels bien représentés et à faibles valeurs patrimoniales
- déboisement très faible (environ 15 arbres coupés)
- température de l'eau < 4°C pendant 136j consécutifs (limite basse du preferendum retenu pour la truite fario)

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : note environnementale présentant l'état des lieux environnemental du site - réalisée par Ec'Eau

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Caluire et Cuire

le, 13/12/2020

William DUFOUR

Signature

